

**QUELQUES MOTS**  
**PAR UN**  
**CHRÉTIEN ORTHODOXE**  
**SUR LES**  
**COMMUNIONS OCCIDENTALES**  
**À L'OCCASION D'UNE**  
**BROCHURE DE M. LAURENTIE**



## NOTE DES ÉDITEURS <sup>1</sup>

L'OUVRAGE que nous présentons au public est écrit par un chrétien de l'Église russe. Il s'élève à la fois contre le protestantisme et le romanisme.

Lorsqu'il nous a été offert avec demande d'en être les éditeurs, et que nous en avons eu pris connaissance, nous avons grandement balancé à accepter cette tâche, car il nous répugnait de nous rendre, non les organes, il est vrai, mais les intermédiaires d'une controverse portant sur les principes mêmes de notre chère et glorieuse Réformation.

Cependant, l'esprit élevé que l'auteur apporte dans sa discussion, le sentiment chrétien qui caractérise cet écrit nous causaient une sérieuse tentation d'ouvrir libéralement la barrière à ce nouvel adversaire dans une circonstance exceptionnelle. Nous vous disions qu'il importe que chaque communion chrétienne soit entendue dans le grand débat qui a pour objet l'Église; que la bonne foi et l'intérêt commun, c'est-à-dire le triomphe de la vérité, l'exigent.

D'un autre côté, les protestants, nos coreligionnaires, ne seraient-ils pas étonnés, peut-être froissés, que nous nous fussions chargés d'une telle publication. Ce doute nous retenait plus encore que notre répugnance personnelle, presque effacée par les considérations que nous venons d'énoncer. Libres pour nous-mêmes, mais liés à cause de la conscience d'autrui, nous hésitions sur le parti à prendre. C'est alors que, sur l'aveu motivé de notre embarras, la personne amie de l'auteur, qui avait récemment laissé le manuscrit entre nos mains, a eu la bonté de nous transmettre, avec l'autorisation de l'imprimeur, la lettre qui va suivre. Cette lettre, comme on le verra, était adressée à l'éditeur des œuvres de M. Vinet, et le priait de bien vouloir être celui du présent ouvrage. On sait que les amis de notre grand écrivain se sont donné, en publiant ses travaux, une mission spéciale toute d'amour pour sa mémoire et de pieux inté-

rêt pour sa famille. Ils ne pouvaient donc satisfaire au vœu qui leur était exprimé: c'est ce qui, à défaut des éditeurs, avait fait jeter les yeux sur les imprimeurs des œuvres de M. Vinet, pour la mise au jour de cette brochure.

Après ces quelques explications que nous avons eu à cœur de donner ici, il ne nous reste qu'à reproduire la lettre qui les complète. Elle nous a d'autant plus facilement affranchis de tous nos scrupules qu'elle les avait en quelque sorte prévus de loin et qu'elle invoque pour les vaincre, d'une part les sentiments qui, nés d'eux-mêmes, les avaient d'avance ébranlés, et de l'autre le nom vénéré de l'homme qui, plus que personne, a contribué à nous les inspirer et à faire avancer les chrétiens protestants, et d'autres aussi, comme il paraît, dans la voie du devoir et de la libre manifestation des convictions religieuses.

Nous sommes convaincus que, sur la lecture de cette lettre, tous les amis de la liberté de conscience nous approuveront.

C'est donc avec bonheur que nous rendons hommage à cette précieuse liberté, en en favorisant l'exercice à une voix qui ne s'est jamais fait entendre au milieu de nous, à un homme dont le noble caractère et la vive foi, empreints dans ses pages, nous font éprouver le respect et la sympathie qui accompagnent toujours, malgré d'importantes divergences, la communion spirituelle en Jésus-Christ.

C. MEYRUEIS & C<sup>ie</sup>.  
Paris, octobre 1853.

## À MONSIEUR L'ÉDITEUR DES ŒUVRES DE M. VINET

MONSIEUR,

Dans le conflit des opinions qui se partagent l'Europe, la voix de l'Église orientale ne se fait jamais entendre, et ce silence n'a rien que de très naturel, vu que tous les organes de la pensée européenne, écrivains ou éditeurs, appartiennent à la confession romaine ou aux différentes communions protestantes. Désirant, autant que je le puis, remplir cette lacune de la pensée religieuse générale et n'ayant cependant aucun rapport avec qui que ce soit hors de mon pays, je prends la liberté de m'adresser à vous, Monsieur, et de vous prier de vous charger de la publication d'une petite brochure que j'ai faite sur quelques questions religieuses. J'ose espérer que, quelle que soit la différence de nos opinions, l'éditeur des œuvres de M. Vinet, d'un homme dont la haute intelligence et l'âme noble et pure ne sont peut-être appréciées nulle part aussi vivement qu'en Russie, ne se refusera pas à ce que je considère comme un acte de justice qui aurait mérité l'approbation de ce grand prédicateur de la parole évangélique.

Cette lettre qui vous parviendra via Oxford ou Londres, doit être accompagnée de l'écrit dont j'ose demander la publication, ainsi que d'une lettre de change pour couvrir les frais de l'édition.

Je ne me fais pas illusion sur la singularité de ma démarche, mais si vous avez la complaisance d'accepter la commission dont un inconnu prend la hardiesse de vous charger, permettez-moi de vous prier d'avoir l'extrême bonté de faire tenir quelques exemplaires de cet écrit aux personnes dont je joins ici les adresses.

Acceptez, Monsieur, l'assurance d'une reconnaissance que je vous

crois acquise d'avance et de la profonde estime avec laquelle j'ai  
l'honneur d'être,

Votre très humble et obéissant serviteur

IGNOTUS

Mai 7 (vieux style) 1853, Russie.

QUAND la calomnie attaque un pays, les citoyens de ce pays ont le droit d'y répondre; mais ils ont également celui de se taire et de laisser au temps le soin de justifier leur patrie. Elle ne perd rien à leur silence et trouve d'ailleurs dans son gouvernement et dans ses organes officiels un pouvoir chargé du maintien de sa dignité et de la défense de ses intérêts. Quant à l'humanité, elle ne perd rien aux accusations plus ou moins calomnieuses portées par l'ignorance ou la malveillance contre un pays ou une nation quelconque.

Il en est autrement de la religion ou de l'Église. Révélation de la vérité divine sur la terre, destinée par son essence à être la patrie commune de tous les hommes, elle ne permet à aucun de ses enfants le silence devant une calomnie qui attaque et dénature ses dogmes ou ses principes. – La terre et la matière sont le domaine de l'État: son arme est le glaive matériel. L'âme est le seul domaine de l'Église: la parole, le seul glaive dont elle puisse se servir, le seul qui puisse l'attaquer avec quelque succès. Répondre aux calomnies dont l'Église est l'objet n'est donc pas seulement un droit, mais un devoir pour tous ses membres. Se taire est un crime non seulement à l'égard de ceux qui ont le bonheur de lui appartenir, mais encore et bien plus à l'égard de ceux qui pourraient l'avoir et que de fausses représentations peuvent éloigner de la vérité. Tout chrétien qui entend attaquer sa foi doit la défendre selon ses lumières, sans attendre une autorisation quelconque: car l'Église n'a pas d'avocats officiels.

Telles sont les considérations qui me mettent la plume à la main

pour répondre devant les lecteurs étrangers et dans une langue étrangère, à une attaque injuste dirigée contre l'Église catholique et orthodoxe.

Un article imprimé dans la *Revue des Deux Mondes*, et rédigé, à ce qu'il semble, par M. Tutchev, diplomate russe, attribuait les difficultés de la question religieuse dans l'Occident à la suprématie de Rome et surtout au mélange des intérêts spirituels et temporels dans la personne d'un évêque-souverain. Cet article a provoqué en 1852 une réponse publiée par M. Laurentie, et c'est cette réponse qui demande une réfutation.

Je laisse de côté la question de savoir si M. Tutchev, dans son article dont le mérite paraît du reste incontestable, même à son critique, avait énoncé sa pensée dans toute sa largeur, et s'il n'avait pas jusqu'à un certain point confondu les causes du mal avec ses symptômes. Ce n'est ni la défense ni la critique de mon compatriote que j'entreprends. Je ne veux que justifier l'Église des singulières accusations portées contre elle par M. Laurentie, et je m'en tiendrai uniquement à la question religieuse. Je voudrais pouvoir ajouter : « sans récriminations » ; mais je ne le puis. Mes courses à l'étranger et mes conversations avec des hommes éclairés et même savants de toutes les confessions qui se partagent l'Europe m'ont prouvé que, si la Russie est un pays à peu près inconnu au monde occidental, la pensée des enfants de l'Église est bien plus inconnue encore aux chrétiens qui suivent le drapeau romain ou l'étendard de la Réforme. Il me sera donc nécessaire de faire voir, jusqu'à un certain point, le jour sous lequel nous apparaissent les questions en litige entre Rome et les différentes communions germaniques pour pouvoir faire comprendre notre propre croyance et la logique de sa vie intérieure. Je ne dirai pas non plus que je tâcherai d'éviter toute hostilité dans l'expression de ma pensée : non. Je tâcherai seulement d'être juste, et d'éviter toute accusation, non calomnieuse, mais encore d'une vérité douteuse. Je ne suis du reste nullement ambitieux de me donner un air d'indifférence envers ce que je crois être l'erreur.

M. Laurentie porte contre l'Église deux accusations principales. La première est qu'elle reconnaît un chef temporel, et il base là-dessus, entre la confession romaine et l'Église orthodoxe, une comparaison qui ne tourne certainement pas à notre avantage. « Le pape, nous dit-il, est souverain temporel, mais non point parce qu'il est pontife. Votre chef est pontife, parce qu'il est souverain tempo-

rel. De quel côté se trouve la vérité? » Je ne cite pas exactement ses paroles, qui sont peut-être un peu prolixes, mais j'en rends fidèlement le sens. Avant de répondre, je ferai observer en passant que l'expression de pontife est une expression bien caractéristique, et que les latinisants feraient bien de l'éviter. Elle montre beaucoup trop la filiation de bien des idées dont le christianisme est fort douteux. Tertullien l'avait déjà remarqué et se sert du mot *pontifex maximus* dans un sens ironique. Du reste, ma réponse au premier chef d'accusation avancé par M. Laurentie sera bien simple. Il n'est pas vrai que nous reconnaissons un chef quelconque de l'Église, soit spirituel, soit temporel. Le Christ est son chef et elle n'en connaît pas d'autre. Certes je n'accuse pas M. Laurentie d'une intention calomnieuse. Son erreur est probablement involontaire, et je suis d'autant plus porté à le croire que j'ai bien des fois entendu des étrangers avancer la même erreur, et cependant il me semble que la moindre réflexion devrait suffire pour la dissiper.

Chef de l'Église! mais, au nom du bon sens, de quelle église, s'il vous plaît? Est-ce de l'Église orthodoxe dont nous faisons partie? L'empereur de Russie serait donc le chef de l'Église gouvernée par les patriarches, de l'église gouvernée par le Synode grec et des églises orthodoxes dans l'empire d'Autriche? Une absurdité aussi flagrante ne saurait être admise même par l'ignorance la plus complète. Ou serait-il le chef de l'église russe? Mais l'église russe ne forme pas une église à part: elle n'est qu'un diocèse de l'Église universelle. Ce serait donc le titre de chef diocésain que l'on donnerait à l'empereur, le chef soumis à la juridiction des assemblées générales de l'Église. Il n'y a pas d'alternative. Pour nous donner un chef visible de l'Église dans notre souverain, l'on n'a que le choix entre deux absurdités.

Chef temporel de l'Église! Ce chef a-t-il les droits du sacerdoce? a-t-il la prétention, je ne dirai pas à l'infaillibilité, qui constitue cependant le caractère véritable du chef de l'Église, mais au moins à une autorité quelconque dans les questions de doctrine? A-t-il au moins le privilège de décider les questions de discipline générale? Quand sur tous ces points une réponse négative est la seule possible, je ne puis qu'admirer le manque complet de réflexion qui seul peut avoir donné à un écrivain le courage de lancer contre nous une accusation aussi dénuée de fondement, et l'ignorance générale qui seule peut l'avoir laissé passer sans la livrer au ridicule qu'elle mérite. Il n'y a certainement pas un marchand, un bourgeois, un paysan dans tout

l'empire de Russie qui, en entendant pareille assertion, ne la prenne pour une mauvaise plaisanterie.

Et cependant l'expression de chef de l'église locale a été employée dans la législation de l'empire: mais cette expression a, dans la législation, une acception si complètement différente de celle qu'on lui donne dans les autres pays, qu'il n'est pas permis de s'en faire une arme avant d'avoir au moins essayé d'en comprendre le sens. La justice et la loyauté l'exigent.

Quand, après bien des désastres et bien des souffrances, la nation russe eut d'un commun accord élu Michel Romanov pour son souverain héréditaire – car telle est la noble origine de l'autorité impériale en Russie —, elle déposa entre ses mains tous les pouvoirs dont elle était en même temps revêtue. Par cette élection, le souverain se trouva être chef du peuple dans les affaires ecclésiastiques comme dans les affaires du gouvernement civil. Chef du peuple dans les affaires ecclésiastiques et en ce sens chef de l'église locale, mais uniquement dans ce sens. Le peuple ne remit pas et ne put pas remettre à son souverain les droits qu'il n'avait pas lui-même: et je ne suppose pas qu'on attribue au peuple russe l'opinion qu'il ait jamais pu régenter l'Église. Il avait dès l'origine une voix dans l'élection de ses évêques comme tous les peuples formant l'Église orthodoxe: cette voix, il put la confier à son représentant. Il avait le droit ou plutôt le devoir de veiller à ce que les décisions de ses pasteurs et de leurs conciles fussent exécutées: ce droit, il put le confier à son souverain. Mais il n'avait aucune autorité dans les questions de conscience, de discipline générale, de dogme, de gouvernement ecclésiastique: il ne put donc pas la remettre à son Tsar, et les événements postérieurs l'ont assez prouvé. Il y eut un patriarche déposé: il le fut non point par la volonté souveraine, mais par le jugement des évêques nationaux. Le patriarche fut plus tard remplacé par un synode. Ce changement fut introduit, non par l'autorité du souverain, mais par les mêmes évêques orientaux qui avaient établi le patriarcat en Russie, du consentement de l'autorité civile. Ces faits montrent assez que le titre de chef de l'Église n'a d'autre sens réel ou possible que celui de chef de la nation dans les affaires ecclésiastiques, et certes, ce sens une fois admis, toutes les accusations basées sur une équivoque tombent dans le néant.

Mais peut-être que ce que l'histoire de Russie refuse, se trouvera pour nos accusateurs dans l'histoire byzantine, et ce sera Byzance qui sera chargée de justifier le titre de chef de l'Église donné à l'em-

pereur dans la plus vaste acception de ce mot. Ce sera Byzance qui avec ses armes et le titre impérial nous aura fait passer la croyance à un chef temporel de l'Église. Nous la baserions peut-être sur l'exemple du Paléologue, que le désespoir et le désir d'acheter les secours de l'Occident avaient poussé à l'apostasie, ou sur celui des Isauriens qui avaient par leurs exploits relevé la gloire militaire de l'empire, mais qu'un zèle mal dirigé et une présomption aveugle avaient jetés dans l'hérésie – ce qui ne manque pas de nos jours de leur mériter les éloges des historiens protestants —, ou sur celui d'Héraclius, sauveur de l'état et protecteur déclaré du monothélisme, ou enfin sur celui du fils même de Constantin, de ce Constance dont la main de fer avait plié le pape Libère et s'était brisée contre la sainte intrépidité de l'évêque d'Alexandrie. Ce sera de Byzance que nous aurions adopté la théorie que tous ces princes hérétiques ou apostats étaient des chefs de l'Église ainsi que tant d'autres empereurs que les patriarches ont excommuniés pour contravention aux règlements de la discipline ecclésiastique. L'histoire du Bas-Empire répond encore plus clairement que celle de Russie, et dans ce cas nous ne nions pas la filiation de l'idée byzantine. Nous croyons encore comme les Grecs que le souverain, tout en étant le chef de la nation par rapport à beaucoup de choses tenant à l'Église, a droit aussi bien que ses sujets à la liberté de la conscience religieuse et de l'intelligence humaine, et n'est pas une espèce d'oracle mû par une puissance invisible comme on le prétend des évêques de Rome ; que libre, il peut tomber dans l'erreur, et que cependant, si – ce qu'à Dieu ne plaise – un pareil malheur arrivait, malgré les constantes prières des fidèles, l'empereur ne perdrait aucun de ses droits à l'obéissance de ses sujets dans les choses temporelles et l'Église ne perdrait rien ni de sa grandeur ni de sa plénitude, car son véritable et unique chef ne lui fera jamais défaut. Il n'y aurait qu'un chrétien de moins dans son sein.

Cette explication, la seule que l'Église admette, suffira-t-elle pour imposer silence à la calomnie ? Je crains bien que non. Pour ne pas en perdre les avantages, la malveillance se fera plus ignorante qu'elle ne l'est en effet – ce qui est beaucoup dire dans bien des cas. On vous opposera la signature impériale attachée aux décrets du synode, comme si le droit du publier et de faire exécuter les lois nous opposera l'influence du souverain dans la nomination des évêques et des membres du synode qui a remplacé le patriarche, comme si l'élection des évêques, voire même de ceux de Rome, n'avait pas, dans les

temps les plus anciens, dépendu de la puissance temporelle – peuple ou souverain —, et comme si elle n'en dépendait pas souvent encore de nos jours dans bien des pays de confession romaine <sup>2</sup>. Il est difficile de prévoir ce que le mauvais vouloir et la mauvaise foi pourront encore inventer de subterfuges : mais j'en ai dit assez pour que les gens de bonne foi – et je suis convaincu que M. Laurentie est de ce nombre – ne se permettent plus de répéter une accusation dénuée de tout fondement et ridicule aux yeux de tout homme impartial et éclairé.

La seconde accusation portée contre l'Église par M. Laurentie n'étant pas basée sur un fait, mais sur une tendance supposée, offre une réfutation moins facile. La tendance dont nous sommes accusés est une tendance vers le protestantisme. Je laisse de côté la question de savoir si ce second chef d'accusation n'offre pas quelque contradiction avec le premier. Il en serait ainsi que nous n'y gagnerions rien, ayant prouvé la nullité de celui-ci. J'aborderai la question en face sans éviter toutes les raisons vraisemblables ou spécieuses qui pourraient militer pour nos adversaires ; et c'est dans la réponse que je trouverai l'occasion d'expliquer, au moins en partie, le caractère trop méconnu de l'Orthodoxie. Mais avant de passer outre je ne puis m'empêcher de poser une question, nouvelle peut-être, ou qui du moins n'a jamais, que je sache, été approfondie. Pourquoi le protestantisme, après avoir enlevé à la papauté la moitié de ses fidèles, ou peu s'en faut, est-il venu mourir aux confins du monde orthodoxe ? On ne saurait attribuer ce fait à la différence des races : car le calvinisme, puissant en Bohême, en Pologne, en Lituanie, en Hongrie, s'est arrêté subitement, non devant une race, mais devant une croyance. Cette question mérite l'attention des penseurs.

La tendance supposée de l'Église au protestantisme est une question de principes : mais avant de considérer la logique intérieure de la doctrine orthodoxe et de montrer combien elle est incomparable avec l'accusation mise en avant par M. Laurentie, et avant lui par un nombre infini d'écrivains de sa croyance, il n'est pas inutile de considérer le fait historique.

Le schisme d'Occident – mes lecteurs me permettront cette expression, la seule qu'admette ma conscience – a déjà virtuellement plus de mille ans de date. Comment se fait-il que l'Église patriarcale n'ait pas depuis ce temps donné naissance à un protestantisme de sa façon ? comment au moins n'a-t-elle pas jusqu'à présent montré une tendance décidée à une réforme ? L'Occident n'a pas, à beau-

coup près, tardé aussi longtemps. A peine trois siècles s'étaient-ils passés que déjà les précurseurs de Luther et de Calvin se montraient à la tête haute, le verbe assuré, avec des principes définis et des doctrines arrêtées. Nous opposer les schismes et hérésies nées en Russie serait indigne d'une polémique sérieuse. Certes, ces plaies spirituelles de la nation sont pour nous un sujet de vive douleur; mais il serait souverainement ridicule d'opposer ces malheureux produits de l'ignorance, et le plus souvent d'un zèle irréfléchi pour la conservation de quelques rites anciens, au protestantisme des savants précurseurs de la Réforme; car je ne parle ni des Cathares, ni des Vaudois du Midi, ni des Picards et Lollards du Nord, mais des hommes qui, comme Okham ou Wickelf, ou plus tard encore l'immortel Huss, possédaient toute la science de leur temps et pouvaient hardiment lutter contre tout l'appareil théologique de Rome, sans craindre d'autre défaite que celle que pouvait leur faire subir le bras séculier. Je parle des hommes qui, mourant comme les chrétiens des premiers siècles, pouvaient du haut de leur bûcher de triomphe, jeter à leurs bourreaux ce mot empreint d'une si sainte et si tendre bienveillance: *sancta simplicitas*, proclamant par là même que ce n'était ni dans l'ignorance qu'ils allaient chercher leurs armes, ni sur l'ignorance qu'ils comptaient fonder l'édifice de leur foi. Comment se fait-il que l'Orient, avec sa tendance supposée au protestantisme, n'ait pas produit de pareils hommes, ni de pareils mouvements religieux? L'attribuera-t-on au sort malheureux du Bas-Empire? Mais cette explication qui, si je ne me trompe, a été donnée par M. de Maistre, ne peut satisfaire que des esprits très superficiels. L'empire de Byzance a encore eu de beaux jours et des époques glorieuses après le pape Nicolas I<sup>er</sup>, témoins tant de triomphes remportés sur les Sarrasins, qui faisaient encore trembler l'Europe. D'ailleurs il faudrait être bien ignorant du caractère intellectuel des Grecs pour croire que les affaires politiques eussent jamais pu faire diversion chez eux aux questions religieuses. L'attribuera-t-on à l'ignorance? mais la Grèce, après le neuvième siècle, a encore eu des grands savants, des philosophes subtils et de profonds théologiens, et l'Occident qui leur doit beaucoup, devrait s'en souvenir. Puis cet empire de Russie, dans sa croissance progressive, offrait certainement un champ assez vaste à des doctrines nouvelles. Le dira-t-on indifférent à la foi? Une telle opinion peut être avancée et sera probablement admise par le plus grand nombre de lecteurs. Elle n'en serait pas moins complètement fautive. L'intérêt religieux

est l'intérêt dominant du pays, et c'est ce dont ne douteront ni ceux qui ont assisté aux discussions animées qui ont lieu tous les ans sur la grande place du Kremlin, ni ceux qui savent que les voyageurs étrangers, avant Pierre I<sup>er</sup>, étaient étonnés de voir le peuple, dans tous les carrefours de Moscou, prendre la part la plus active aux discussions religieuses qui s'étaient élevées entre le nord et le midi de la Russie sur le sacrifice de la messe. L'accusation de tendances protestantes est donc singulièrement démentie par l'histoire. Cette réfutation peut paraître suffisante aux yeux des gens que l'on considère comme pratiques par excellence, c'est-à-dire des gens qui, en fait de choses possibles, n'admettent que la répétition de celles qui sont déjà arrivées et ne croient qu'aux pléonasmes historiques : mais je ne saurais la considérer comme telle. Un principe peut avoir été paralysé par des faits inaperçus ou dont l'importance nous échappe, par mille de ces forces impondérables qui font mouvoir les grandes masses humaines, sans que les contemporains les devinent. Généralement parlant, les contemporains lèguent leur ignorance à la postérité et les historiens ne se tirent souvent d'embarras, dans leurs explications du passé, qu'en appelant à leur secours le hasard des matérialistes, le destin de l'humanité des idéologues allemands, ou l'intervention divine des écrivains religieux, ce qui, presque toujours, n'est au fond qu'un aveu d'impuissance intellectuelle ; car si d'un côté, il est juste de reconnaître les voies de la Providence dans tout le développement de l'histoire, de l'autre, il n'est ni raisonnable ni peut-être conforme à l'humilité chrétienne de vouloir deviner les moments de l'intervention directe de Dieu dans les affaires humaines. Quoi qu'il en soit, l'absence d'un fait dans la sphère des idées religieuses, même pendant des siècles, ne saurait encore offrir qu'une présomption plus ou moins forte contre la tendance de ces idées vers ce fait, mais ne suffit pas pour prouver son impossibilité dans l'avenir. Il n'y a que l'impossibilité tirée du principe religieux lui-même qui soit convaincante, et qui puisse convertir la vraisemblance fondée sur l'histoire en certitude déduite par la raison.

Qu'est-ce que le protestantisme ? Est-ce l'acte d'avoir protesté dans une question de foi qui les caractérise ? Mais alors les apôtres et les martyrs qui ont protesté contre les erreurs du judaïsme et les mensonges de l'idolâtrie étaient protestants : tous les Pères de l'Église qui ont protesté contre les hérésies l'étaient aussi ; toute l'Église qui proteste constamment et dans tous les siècles contre les erreurs de chaque siècle est constamment dans le protestantisme.

Le nom de *protestant* ne définit donc rien. Est-ce le libre examen ? Mais les apôtres le permettaient et le commandaient ; mais les saints Pères ont défendu les vérités de la foi par les armes du libre examen, témoin surtout le grand saint Athanase dans sa lutte héroïque contre l'arianisme ; mais le libre examen est de manière ou d'autre le seul fondement de la Foi véritable. La confession romaine condamne en apparence le libre examen ; mais qu'un homme, après avoir librement examiné toutes les autorités de l'Écriture et de la raison, vienne à admettre toute sa doctrine, le considérera-t-elle comme protestant ? A plus forte raison, qu'un homme, usant de la liberté d'examen, arrive simplement à la conviction que les décisions papales sont infaillibles en fait de dogme et qu'il n'a qu'à s'y soumettre, le condamnera-t-elle comme protestant ? Et cependant à ce point qui emporte après lui tous les autres, n'y sera-t-il pas parvenu par le libre examen ? Enfin toute croyance, toute foi intelligente est un acte de liberté et part d'un libre examen préalable auquel l'homme a soumis, soit les phénomènes du monde extérieur et les mouvements des temps passés, soit les phénomènes de son monde extérieur et le témoignage de ses contemporains. J'ose dire davantage. Dans les cas exceptionnels, dans les cas où la voix de Dieu lui-même est venue chercher et relever une âme égarée ou déchue, l'âme qui se prosterne et adore a commencé par reconnaître la voix divine : elle a commencé par un acte de libre examen. Sous ce rapport les communions chrétiennes ne diffèrent l'une de l'autre qu'en ce que quelques-unes permettent l'examen de toutes les données, et les autres en restreignent le nombre. Attribuer le droit d'examen au protestantisme seul, c'est lui accorder l'honneur d'être la seule foi intelligente ; et certes cette définition ne sera nullement goûtée par ses adversaires et sera mise de côté par toutes les penseurs un peu sérieux. Le protestantisme sera-t-il la Réforme comme il avait espéré l'être dans les premiers commencements ? Mais l'Église elle-même a constamment réformé ses rites et ses règlements sans qu'on ait jamais eu l'idée de la nommer protestante. Le protestantisme n'est donc pas simplement une réforme, mais la mise en doute du dogme existant, c'est-à-dire la négation du dogme traditionnel, ou de la tradition vivante<sup>3</sup>, en un mot de l'Église.

A présent je le demande à tout homme de bonne foi, si accuser une Église qui est toujours restée fidèle à sa tradition, qui ne s'est jamais permis d'y rien ajouter ou d'en rien retrancher, qui considère

la confession romaine elle-même comme un schisme de novateurs, si accuser une telle Église de tendances protestantes, n'est pas le comble de l'absurdité?

Le monde protestant n'est pas le monde du libre examen qui appartient à tous les hommes, mais c'est un monde qui en nie un autre. Ôtez-lui le monde qu'il nie, il est mort, car il ne vit que de sa négation. Le corps de doctrine qu'il garde encore, œuvre élaborée par l'arbitraire de quelques savants et acceptée par l'apathique crédulité de quelques millions d'ignorants, ne continue à exister que grâce à la nécessité de la résistance aux attaques de la confession romaine. Aussitôt que cette nécessité cesse de se faire sentir, le protestantisme se dissout en opinions individuelles sans lien commun. Et c'est là le but où tendrait une Église toute positive, qui depuis dix-huit siècles ne s'est jamais souciée d'aucune autre confession autrement que par le désir qu'elle a de voir tous les hommes revenir à la vérité? Poser la question, c'est y répondre.

Mais ceci ne saurait me suffire. J'espère pouvoir montrer que quelques hérésies ou quelques schismes que le temps et l'esprit de mensonge puissent faire sortir du sein de l'Église, l'erreur ne pourra jamais y paraître avec le caractère protestant, auquel elle n'arrivera que par une longue filiation, comme il est advenu en Occident.

D'abord il est à remarquer que le monde protestant se divise en deux parts fort inégales quant au nombre et à l'importance, et que l'on ne doit jamais les confondre. L'une a sa tradition logique, tout en niant la tradition plus ancienne. L'autre se contente d'une tradition illogique. La première est composée des trembleurs, des anabaptistes et des autres sectes de ce genre. L'autre se compose de toutes les autres sectes qu'on nomme réformées. Ces deux moitiés du protestantisme ont un point en commun: c'est le point de départ, la négation de la tradition pendant plusieurs siècles; plus loin elles se séparent dans leurs principes. La première qui du reste ne se rattache au christianisme que par un lien bien faible, admet une révélation nouvelle, une intervention directe de l'Esprit divin, et part de ce point pour former une Église ou plusieurs Églises avec une tradition indubitable et une inspiration constante. La donnée peut être fausse, mais son application et son développement sont rationnels. La tradition acquiert une existence logique. Il en est autrement de la seconde moitié des réformés. Elle accepte la tradition de fait et la nie de droit. Un exemple fera sentir cette contradiction. En l'année 1847 je descendais le Rhin en bateau à vapeur, et j'entrai en conversation

avec un respectable pasteur, homme éclairé et sérieux. La conversation se porta peu à peu sur des sujets religieux et particulièrement sur celui de la tradition dogmatique dont il niait la légitimité. Je lui demandai quelle était la confession à laquelle il appartenait. Il était luthérien. Quelles étaient ses raisons pour préférer Luther à Calvin ? Il m'en donna de fort savantes. A ce moment un domestique qui l'accompagnait lui présenta un verre de limonade. Je priai le pasteur de me dire à quelle confession appartenait son domestique. Il était également luthérien. – Pourquoi préférer-il Luther à Calvin ? – Le pasteur resta sans réponse et parut mécontent. Je l'assurai que je n'avais nullement eu l'idée de l'offenser, mais seulement de lui faire voir l'existence de la tradition dans le protestantisme. Un peu embarrassé, mais toujours bienveillant, le pasteur me dit qu'il espérait que l'ignorance qui nécessitait cette apparence de tradition se dissiperait devant les lumières de la science. « Et les intelligences faibles », lui dis-je, « et la majorité des femmes, et l'ouvrier dont le temps suffit à peine pour gagner son pain quotidien, et l'enfance, et la première jeunesse dont le jugement sur des questions aussi savantes que celles qui partagent le monde réformé, ne vaut pas mieux que celui de l'enfance ? » Le pasteur se tut, et après quelques moments de réflexion, dit : « Oui, oui, c'est une question – *es ist doch etwas darin* —, j'y penserai. » Nous nous séparâmes. Je ne sais s'il y pense encore, mais je sais bien que le fait de la tradition existe indubitablement chez les réformés, quoiqu'ils en nient énergiquement le principe et la légitimité, et ils ne peuvent ni faire autrement, ni sortir de cette inévitable contradiction. En effet, que les communautés qui admettent l'inspiration divine pour toutes leurs doctrines et pour leurs fondateurs, auxquels ils se rattachent par une filiation non-interrompue, admettent aussi implicitement ou explicitement la tradition, rien de plus rationnel. Mais quel droit peuvent y avoir ceux qui appuient leur croyance sur la science de leurs devanciers ? Qu'on croie que la cour de Rome reçoit ses inspirations du ciel, que Fox ou Jean de Leyde ont été des organes fidèles de l'Esprit divin, vrai ou faux, leurs décisions n'en restent pas moins obligatoires pour ceux qui croient à leur mission. Mais croire à l'infaillibilité de la science et d'une science contradictoire est une impossibilité aux yeux du bon sens, et par conséquent tous les savants réformés, qui rejettent la tradition comme une révélation constante, sont obligés de considérer tous ceux de leurs frères qui sont moins savants qu'eux comme n'ayant aucune croyance réelle. Ils doivent, pour être

conséquents, leur dire : « Frères et amis, vous n'avez pas de religion légitime, et vous n'en aurez que quand vous serez devenus des théologiens comme nous. En attendant, passez-vous en ! » Je ne sache pas qu'un tel discours ait été tenu, mais je sais qu'il serait un acte de bonne foi. Il est évident que la grande moitié du monde protestant se contente d'une tradition illégale à ses propres yeux, et l'autre moitié plus logique, est trop éloignée du christianisme pour qu'on ait à s'en occuper. L'absence de la tradition légitime doit donc être considérée comme le caractère principal de la Réforme. Que s'ensuit-il ? C'est que le protestantisme n'a pas étendu les droits du libre examen, mais a seulement diminué le nombre des données indubitables qu'il soumet au libre examen de ses croyants – ne laissant que l'Écriture —, de même que Rome a diminué ce nombre pour la plupart des laïques en leur retirant l'Écriture sainte.

Il est certain que la position des protestants comme Église n'est pas tenable, et que, rejetant la tradition légitime, ils ne sauraient condamner l'homme qui, en admettant la divinité des Saintes Écritures, ne parviendrait pas à y découvrir la réfutation des erreurs d'Arius ou de Nestorius ; car un tel homme ne serait coupable qu'aux yeux de la science et non à ceux de la foi ; mais je n'ai pas à attaquer les réformés. Ce qui m'est important, c'est de montrer la nécessité où ils se sont trouvés de prendre la position qu'ils occupent, la logique qui les y a poussés, et l'impossibilité de cette nécessité et de cette logique dans l'Église.

Depuis sa fondation par les apôtres, l'Église était une. Cette unité qui embrassait tout le monde connu, qui unissait les îles Britanniques à l'Espagne, à l'Égypte et à la Syrie, n'avait jamais été troublée. Quand une hérésie s'élevait, le monde chrétien envoyait ses représentants, ses hauts fonctionnaires, à ces augustes assemblées que nous nommons conciles, et qui, malgré tous les désordres et quelquefois même les violences qui en ont terni la pureté, offrent par leur caractère pacifique et par la hauteur des questions qu'elles avaient à résoudre, le plus noble des spectacles dans l'histoire des hommes. L'Église tout entière acceptait ou rejetait les décisions de ces assemblées, selon qu'elle les trouvait conformes ou contraires à sa foi et à sa tradition et nommait œcuméniques ceux des conciles qu'elle reconnaissait pour être l'expression de sa pensée intime. Autorité temporaire dans les questions de discipline, ils devenaient témoignage irrécusable et immuable dans les questions de foi. Ils étaient la voix de l'Église. Les hérésies ne détruisaient pas cette

divine unité. Elles étaient des erreurs personnelles et non des scissions provinciales ou diocésaines. Tel était l'ordre de la vie ecclésiastique dont le sens intime est depuis bien des siècles complètement méconnu dans tout l'Occident.

Supposons un voyageur venu de l'Orient dans une des villes de France ou d'Italie, à la fin du huitième ou au commencement du neuvième siècle. Rempli de l'idée de cette antique unité, se croyant au milieu de ses frères, il entre dans un temple pour sanctifier le septième jour de la semaine. Plein de recueillement et d'amour, il assiste au service divin. Il entend ces magnifiques prières qui ont rempli son cœur de joie dès sa plus tendre enfance. Il entend les mots : « Aimons-nous les uns les autres pour pouvoir d'un accord unanime confesser le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » Il écoute. Ah ! voilà que dans l'église retentit le symbole pour lequel tout chrétien doit vivre et doit savoir mourir ! Il écoute... C'est un symbole altéré, un symbole inconnu. A-t-il veillé ou n'est-ce qu'un rêve pénible?... Il n'en croit pas ses oreilles, il doute de ses sens. Il questionne, il demande des renseignements. Il croit être entré dans une assemblée de sectaires rejetés par l'église locale. Hélas ! non. Il venait d'entre la voix de l'église locale elle-même. Tout un diocèse patriarcal, et le plus grand de tous, tout un monde avait fait scission... Accablé de tristesse, le voyageur se plaint ; on le console. « C'est si peu de chose que ce que nous avons ajouté », lui dit-on, comme les latins ne cessent de nous le répéter. Si c'est peu de chose, pourquoi l'avez-vous ajouté ? « C'est une question complètement abstraite. » Pourquoi savez-vous que vous l'avez comprise?... « Mais c'est notre tradition locale. » Comment a-t-elle pu trouver place dans le symbole œcuménique qui avait prohibé toute altération dans le symbole ? « Mais c'est une tradition générale dont nous avons exprimé le sens d'après l'opinion locale. » Nous ignorons cette tradition ; et, en tout cas, comment l'opinion locale peut-elle trouver place dans le symbole universel ? L'intelligence des vérités divines n'est-elle plus un don accordé à l'universalité de l'Église ? Ou avons-nous mérité d'en être exclus ? Non seulement vous n'avez pas songé à nous consulter, mais vous ne vous êtes même pas donné le soin de nous avertir. Sommes-nous donc si complètement déchus ? Et cependant il y a à peine un siècle que l'Orient a produit le plus grand des poètes chrétiens, et peut-être le plus illustre des théologiens, Damascène ! Et nous comptons encore parmi nous des confesseurs, des martyrs de la foi, des savants, des philosophes pleins de l'intelligence du chris-

tianisme, des ascètes, dont la vie entière n'est qu'une prière ! Pourquoi nous avez-vous rejetés?... Il aurait eu beau parler, le pauvre voyageur, la scission était faite. *Le monde romain avait implicitement déclaré que le monde oriental n'était plus qu'un monde d'ilotes dans la foi et la doctrine. La vie ecclésiastique avait cessé pour une des moitiés de l'Église.*

Je ne touche point au fond de la question. Que ceux qui croient à la sainteté du dogme et à l'esprit divin de fraternité légué par le Sauveur à ses apôtres et à tous les chrétiens, que ceux-là se demandent si c'est en rejetant et en dédaignant des frères innocents qu'on acquiert la clarté de l'intelligence et la grâce céleste, qui seule peut révéler le sens intime des mystères. Quant à moi, il m'importe seulement de montrer l'origine du protestantisme.

Ce serait trop d'honneur ou trop d'injure à la papauté que de lui attribuer cette révolution. Le siège de Rome, imbu probablement des mêmes opinions que les églises à la tête desquelles il se trouvait, gardait plus fortement qu'elles le souvenir de l'unité. Il résista quelque temps ; il fut menacé d'un schisme ; il fut obsédé par les instances du pouvoir temporel. Il céda, heureux peut-être au fond d'être débarrassé des entraves que lui apportaient les églises indépendantes de l'Orient. Quoi qu'il en soit, la révolution fut opérée par tout le monde romain et non par le pape. Elle fut sanctifiée par un sentiment d'orgueil local et non par une croyance quelconque à l'infaillibilité de l'évêque de Rome. Cette croyance était à venir ; et le pape Nicolas I<sup>er</sup> disait encore dans sa lettre à Photius que, dans les questions de foi, le dernier des chrétiens avait une voix égale à celle du premier évêque <sup>4</sup>. Les suites de la révolution se firent sentir bientôt, et l'Occident se trouva engagé dans une voie nouvelle.

L'opinion individuelle ou provinciale, peu importe, s'arrogeant, en fait de dogme, le droit d'une décision indépendante dans l'Église universelle, constituait déjà le protestantisme. C'était le libre examen moins la tradition vivante de l'unité basée sur l'amour mutuel. Le romanisme était donc protestant dès son origine. Ceci, je l'espère, sera convaincant pour les hommes de bonne foi ; mais j'espère aussi que les déductions ultérieures montreront cette vérité sous un jour plus clair encore.

Le droit de décider les questions dogmatiques se trouvait subitement déplacé. Jusqu'alors il avait résidé dans l'universalité de l'Église ; il se trouvait maintenant résider dans une église locale. Il devait s'y trouver, soit en vertu de la liberté d'examen rejetant